



Avis d'audience

Le 31 décembre 2013

Réf. 2013-H-107

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience en janvier 2014 pour étudier la demande de Bruce Power Inc. concernant des modifications à ses permis d'exploitation d'un réacteur de puissance délivrés pour ses centrales nucléaires Bruce-A et B situées dans la municipalité de Kincardine, en Ontario.

Les modifications proposées incluent l'ajout du document d'application de la réglementation RD/GD-99.3, *L'information et la divulgation publiques* de la CCSN aux permis d'exploitation de Bruce-A et B, et la mise à jour des permis afin d'y inclure les limites opérationnelles dérivées (LOD) pour l'environnement révisées de Bruce Power.

La Commission a déterminé qu'il n'était pas nécessaire de tenir une audience publique pour étudier la demande de Bruce Power. L'audience se déroulera par voie de mémoires soumis par le personnel de la CCSN et Bruce Power.

Lorsque la Commission aura terminé ses délibérations et rendu une décision dans ce dossier, un *Compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision* sera publié sur le site Web de la CCSN et mis à la disponibilité du public.

Les mémoires présentés à l'audience ne sont pas disponibles en ligne. Il faut en faire la demande auprès du Secrétariat, à l'adresse ci-dessous :

a/s de Marie-Claude Valade
Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire
280, rue Slater, C.P. 1046
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-947-8597 ou 1-800-668-5284

Télec. : 613-995-5086

Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca